

Informers, s'informer, déformer

Cours de français en 4e

Informers : le rôle de la presse

La **presse** désigne l'ensemble des journaux et magazines, imprimés ou en ligne. Avec la radio, la télévision et les sites d'information, elle forme les **médias**. Leur mission est de rapporter l'**actualité** : ce qui se passe dans le monde, le pays, la ville.

Définition

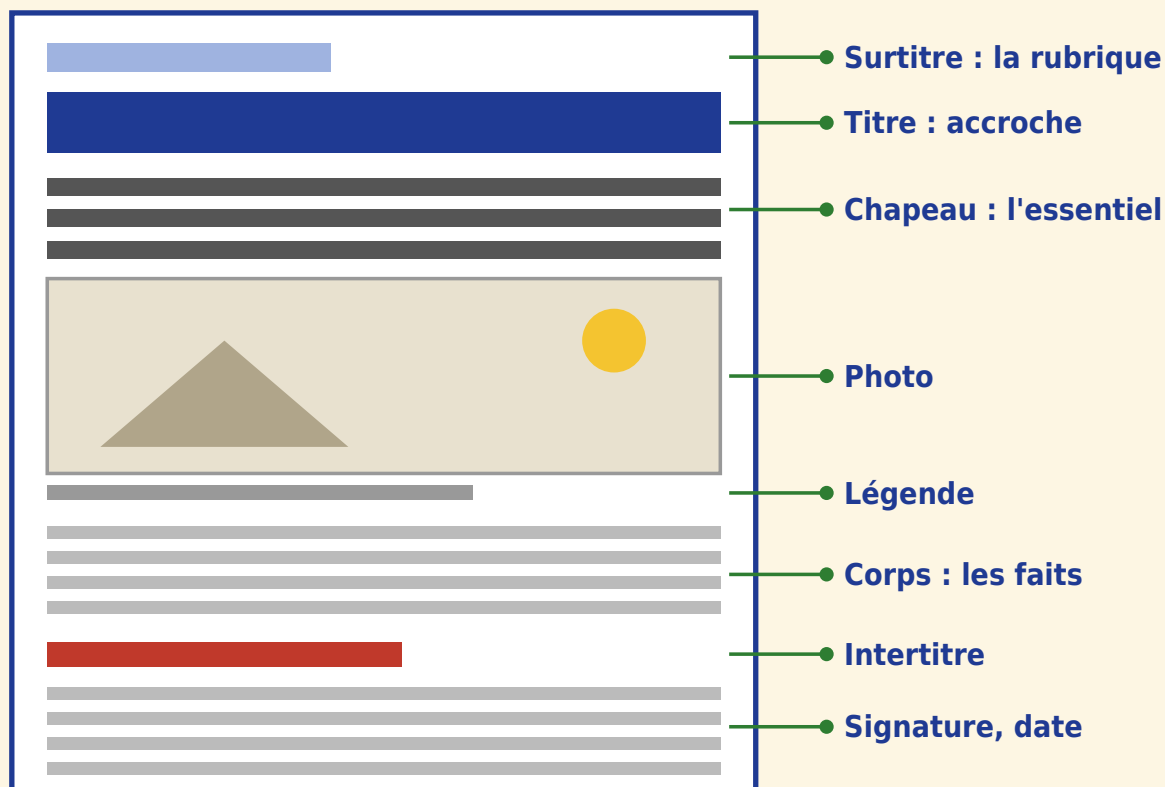
Une **information** est un fait vérifié, rapporté de façon exacte, avec sa source. Le **journaliste** enquête, recoupe ses sources et rédige pour permettre au public de comprendre l'actualité.

En France, la **liberté de la presse** est garantie par la loi du 29 juillet 1881. Elle permet aux journalistes d'enquêter et de critiquer les pouvoirs, mais elle les engage aussi : la loi punit la diffamation et la publication de fausses nouvelles. Les journalistes suivent par ailleurs des règles de déontologie : vérifier, citer ses sources, distinguer les faits des commentaires.

Lire un article de presse 4e

Un article d'information est construit pour être compris vite. Les informations les plus importantes viennent en premier : c'est la **pyramide inversée**.

L'anatomie d'un article de presse



Les différentes parties d'un article.

Règle

Un bon article d'information répond, dès le **chapeau** ou le premier paragraphe, à six questions : **Qui ? Quoi ? Où ? Quand ? Comment ? Pourquoi ?** Le chapeau est le court paragraphe, souvent en gras, placé sous le titre, qui résume l'essentiel.

On distingue plusieurs **genres journalistiques** :

Genre	Ce qu'il fait	Information ou opinion ?
Brève	Annonce un fait en quelques lignes.	Information
Dépêche	Texte envoyé par une agence de presse aux journaux.	Information
Reportage	Raconte ce que le journaliste a vu sur le terrain.	Information
Interview	Rapporte les questions et réponses d'un entretien.	Information
Éditorial	Exprime la position du journal sur un sujet.	Opinion
Critique	Évalue un film, un livre, un spectacle.	Opinion

Exemple

« Le conseil municipal a voté jeudi la fermeture de la piscine Jean-Moulin pour travaux » est un **fait** vérifiable. « Cette fermeture est une honte pour les familles » est une **opinion** : elle contient un jugement (« une honte »). Un article d'information doit séparer clairement les deux.

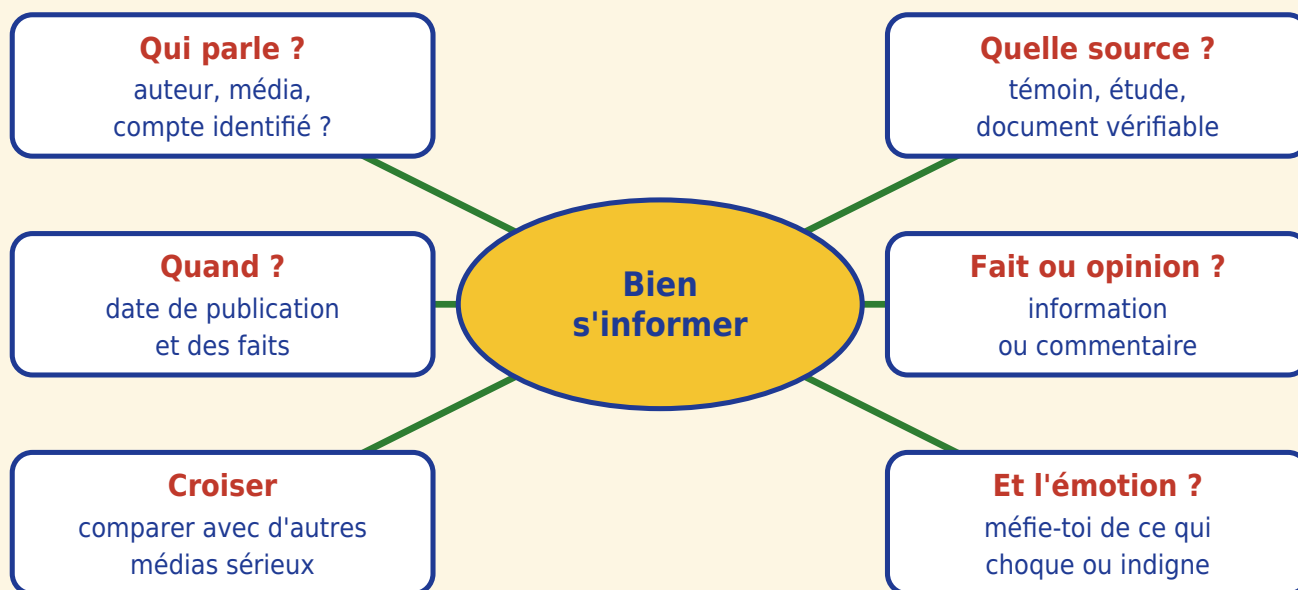
S'informer : vérifier les sources

Aujourd'hui, chacun peut publier en ligne. Les réseaux sociaux mélangent articles de journalistes, avis personnels, publicités et rumeurs. S'informer demande donc de l'esprit critique.

Méthode

1. **Identifie l'émetteur** : un média connu, un expert, un compte anonyme ?
2. **Cherche la source** : d'où vient l'information (témoin, étude, document officiel) ?
3. **Vérifie la date** : une vieille information peut resurgir hors contexte.
4. **Distingue fait et opinion**.
5. **Croise les sources** : l'information est-elle reprise par plusieurs médias sérieux et indépendants ?
6. **Méfie-toi de l'émotion** : un message qui choque ou indigné pousse à partager sans réfléchir.

Six réflexes avant de croire ou de partager



Six réflexes avant de croire ou de partager une information.

Déformer : fausses informations et manipulation

Une **fausse information**, ou **infox** (on dit aussi *fake news* en anglais), est une information mensongère diffusée volontairement pour tromper, faire peur, nuire ou gagner de l'argent grâce aux clics. La manipulation de l'information n'est pas nouvelle : en 1870, le chancelier prussien Bismarck raccourcit et durcit un télégramme diplomatique, la **dépêche d'Ems**, pour qu'il paraisse insultant pour la France ; sa publication contribue au déclenchement de la guerre franco-prussienne.

On peut aussi **déformer** une information vraie :

- par un **titre racoleur** qui exagère ou promet un scandale ;
- par des **mots connotés** (« horde », « invasion », « miracle ») qui orientent le jugement ;
- par une **photo sortie de son contexte** (d'un autre lieu, d'une autre année) ou retouchée ;
- par des **chiffres sans contexte** (« +100 % » quand on passe de 2 à 4) ;
- par la **sélection des faits** : ne raconter que ce qui va dans un seul sens.

Attention

Un article d'opinion n'est pas une fausse information : un éditorial a le droit de défendre un point de vue, à condition de s'appuyer sur des faits exacts. De même, un site satirique invente volontairement des nouvelles pour faire rire : ce n'est pas une infox tant que le lecteur sait qu'il s'agit d'humour.

À retenir

- Informer, c'est rapporter des faits vérifiés et sourcés ; la liberté de la presse est garantie en France depuis 1881.
- Un article répond aux questions Qui ? Quoi ? Où ? Quand ? Comment ? Pourquoi ? ; le chapeau résume l'essentiel.
- Il faut distinguer les genres d'information (brève, reportage, interview) et d'opinion (éditorial, critique).
- S'informer, c'est vérifier l'émetteur, la source, la date, et croiser les sources.
- On déforme une information par un titre racoleur, des mots connotés, une image hors contexte ou des chiffres trompeurs.

Pour aller plus loin

Exerce ton esprit critique avec les exercices sur la presse et l'information, puis fais le QCM sur les fausses informations. Pour repérer les mots qui orientent le lecteur, révise la dénotation et la connotation, et entraîne-toi à défendre un avis dans un débat argumenté.